Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 41 (1983)

Heft: 4: HEC : Symposium 1983 : conséquences économiques du vieillissement démographique

Artikel: Vieillissement démographique et capacité d'adaption de l'économie

Autor: Maillat, Denis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-139015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vieillissement démographique et capacité d'adaptation de l'économie

Denis Maillat,
professeur à l'Université de Neuchâtel

A. L'IMPORTANCE DE LA DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE

La baisse de la fécondité et la marche vers un vieillissement démographique toujours plus prononcé ont renouvelé l'intérêt pour l'étude de l'impact de la démographie sur les différents aspects de la société et notamment sur l'économie[1].

A vrai dire, l'analyse des liens entre démographie et économie constitue la matière d'un vieux débat, jamais terminé et toujours renouvelé, car la réflexion ne s'applique pas toujours aux mêmes problèmes. Pendant longtemps, et pour des raisons évidentes, l'inquiétude suscitée par les tendances démographiques était issue en majeure partie de la situation existant dans les pays en voie de développement. Mais, depuis quelques années, les pays développés se sont aperçus qu'ils pourraient eux aussi avoir des problèmes liés à leur démographie dans la mesure où la croissance démographique nulle n'est plus à considérer comme un objectif à atteindre, mais bien comme une réalité.

Quand on s'est rendu compte qu'un régime de faible fécondité signifiait non seulement un faible accroissement de population, mais aussi des modifications dans la structure par âge de la population (moins de jeunes, plus de vieux), on a vu apparaître un certain nombre d'inquiétudes. En effet, il n'est pas courant, lorsqu'on est directement confronté au phénomène, que la stagnation ou la diminution du volume de population soit envisagée favorablement.

Au niveau régional, comme au niveau des villes ou des villages, on ressent dans la plupart des cas la diminution du volume de la population comme le signe avant-coureur d'un déclin. Il est certain aussi que le ralentissement de l'accroissement démographique ne serait pas aussi préoccupant si en même temps n'intervenait pas une modification des conditions dans lesquelles s'est effectué jusqu'à présent le développement économique. Un certain désarroi apparaît quand on sent plus ou moins confusément que la société dans laquelle on vit devra modifier son orientation et son fonctionnement.

La dimension démographique est donc un élément important de la réflexion sur l'avenir. En effet, «de celle-ci dépendent, plus largement qu'on ne le dit souvent, la croissance économique, la situation du marché du travail, mais également l'innovation sociale, la vie politique intérieure comme les rapports internationaux»[2]. Cependant, on doit bien constater que s'il existe des liens entre l'évolution démographique et le développement économique, ils ne sont pas tels qu'on puisse déceler des relations invariables et systématiques. C'est la raison pour laquelle ces problèmes sont sujets à débat.

---

[1] D. Maillat: *« Conséquences économiques du ralentissement démographiques »*, Conférence démographique européenne, Conseil de l'Europe, 1982.

[2] «L'Europe, les vingt prochaines années», Commissariat général du Plan, *La Documentation française,* 1980, p. 15.

B. DÉMOGRAPHIE ET SYSTÈME ÉCONOMIQUE

Le ralentissement de l'accroissement démographique et la modification de la structure de la population n'altèrent pas en même temps tous les éléments du système économique. Il n'y a pas nécessairement simultanéité entre un événement démographique et ses effets sur l'économie. Ainsi, par exemple, une diminution du nombre des naissances ne se répercutera sur le volume de la population active qu'une vingtaine d'années plus tard. Par ailleurs, la population a des effets très variés dans les différents domaines de l'activité économique. La population exerce en effet plusieurs rôles:

— La population, par son volume et sa structure (sexe, âge, état civil) détermine la masse des besoins et la structure de ceux-ci. Elle agit, avec le revenu notamment, sur les fonctions de consommation et d'affectation des budgets des ménages. Elle influence aussi les dépenses publiques et leur orientation.

— La population active (rôle producteur) par son volume, son rythme d'évolution, sa structure, ses qualifications et ses compétences agit sur le fonctionnement de l'appareil économique.

— Les actifs (rôle distributeur) assurent par les transferts l'entretien des vieux et la formation des jeunes.

Ainsi, deux types d'effets peuvent se manifester: l'effet *volume* (nombre de naissances, volume des actifs par exemple) et l'effet *structure* (importance relative des jeunes, des vieux, des actifs, etc.). Ici, on privilégiera l'effet structure. D'ailleurs, cet effet a certainement des conséquences économiques plus importantes que l'effet volume, car la modification de la structure par âge accompagnée d'un vieillissement progressif, entraînera inévitablement des besoins nouveaux et spécifiques et agira aussi sur les capacités de changement de la société et du système économique.

C. INCIDENCE SUR LES BESOINS: L'EXEMPLE DES PRESTATIONS SOCIALES

L'évolution de la structure de la population aura des incidences dans de nombreux secteurs. Nous ne retiendrons ici que celui des prestations sociales. Généralement, on a tendance à penser que la diminution de la part relative des jeunes entraînera une diminution des dépenses qui leur sont consacrées, ce qui permettra de compenser l'augmentation des dépenses qui seront nécessaires en raison de l'accroissement du nombre des plus âgés. Voyons ce qu'il en est selon un exemple belge:

a) Les prestations sociales moyennes par personne en 1977

Dans le graphique 1 sont présentées les prestations sociales moyennes par personne en 1977 et ceci pour la Belgique. On constate que «les âges individuellement les plus coûteux sont la première année quand on tient compte de tous les frais liés à la naissance, la dixième à la vingtième année en raison principalement des dépenses d'enseignement et les âges au-delà de 55 ans en raison des dépenses de pension renforcées par les dépenses de santé particulièrement élevées dans les dernières années de la vie active. Les personnes plus âgées coûtent relativement un peu moins en raison de pensions moyennes moins élevées et de prestations sociales pour la santé moindres».

«Les âges les moins coûteux se situent entre 25 et 45 ans quand la scolarité est achevée, que les pensions ne sont pas encore nombreuses et que les dépenses de chômage et de santé sont modérées»[3].

b) L'évolution de la dépense sociale totale par groupe d'âges

Le tableau 1 permet de constater que d'ici l'an 2000, «la dépense sociale totale passera de l'indice 100 en 1977 à l'indice 99,2 en 2000, en restant pendant toute la période inférieure à 100»[3].

Graphique 1: *Prestations sociales moyennes par personne et par classe d'âges en 1977*

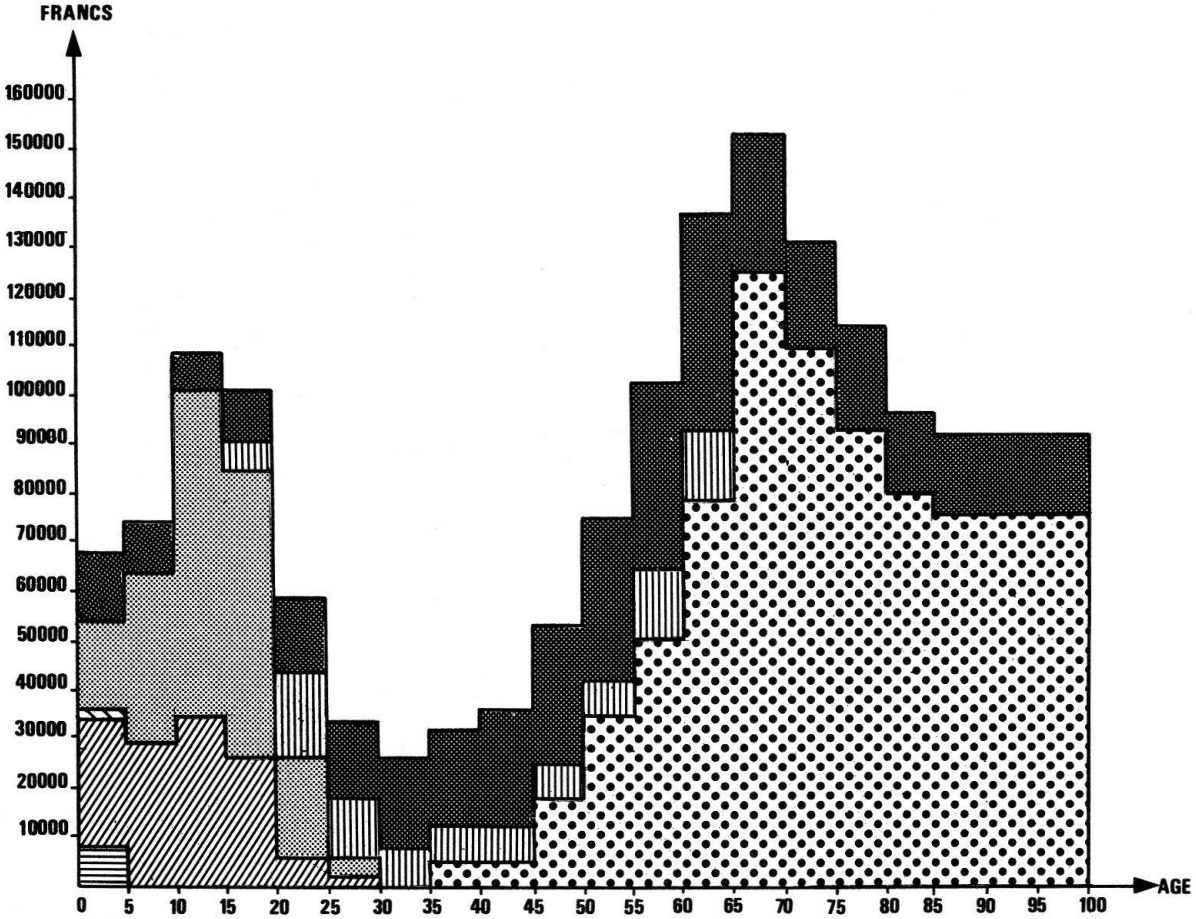

Source: M. Lambrecht, op. cit.

[3] Micheline Lambrecht: *«Structure de la population et dépenses sociales (de 1977 à 2000)»*, Bureau du Plan, Bruxelles, 1982, p. 26.

Tableau 1 : *Evolution de la dépense sociale par classe et par groupe d'âges à prix et contexte constants de 1977 (1977 = 100)*

	1977	1980	1985	1990	1995	2000
0-13	100,0	93,5	86,6	84,4	86,8	88,1
14-39	100,0	102,1	102,4	97,4	90,9	87,4
40-64	100,0	99,8	108,2	107,0	107,6	110,5
65 et +	100,0	100,8	92,4	100,3	105,5	108,8
Total	100,0	99,1	98,0	97,7	98,1	99,2

Source: M. Lambrecht, op. cit. p. 31.

Ainsi, «si l'on pouvait souplement faire des transferts d'un système à un autre, il ne devrait y avoir, du moins dans l'hypothèse de structure et de prix constants, aucune crainte face à l'impact de l'évolution démographique sur notre système social d'ici l'an 2000».

«Mais il importe de regarder les résultats de plus près, par groupe d'âges notamment. On constate que cet équilibre global n'est maintenu que parce que des classes d'âges jeunes diminuent. L'indice des dépenses sociales en faveur des groupes de 0 à 13 ans et de 14 à 39 ans passe de 100 en 1977 à respectivement 88,1 et 87,4 en 2000. Par contre, les dépenses sociales en faveur des classes âgées devraient, du seul fait de l'évolution démographique, augmenter fortement. Les dépenses sociales en faveur des 65 ans et plus passeraient de l'indice 100 en 1977 à l'indice 108,8 en 2000. Les dépenses sociales en faveur des 40 et 64 ans passeraient de l'indice 100 en 1977 à l'indice 110,5 en 2000, soit un niveau encore plus élevé que les 65 ans et plus, laissant augurer de la charge plus lourde qui pèsera sur les systèmes sociaux en faveur des personnes âgées dans les 25 premières années du siècle prochain»[4].

Cette étude est intéressante puisqu'elle correspond, pour le cas belge (et donc seulement pour ce cas-là), à l'hypothèse émise plus haut. Le facteur démographique ne devrait pas être à l'origine d'une augmentation de la dépense sociale totale. Mais, l'auteur prend soin de souligner que la diminution des dépenses d'allocation familiale et d'enseignement ne permettra de compenser l'augmentation de celles de santé et des pensions que pour autant que les systèmes réagissent souplement à la baisse du nombre de leurs bénéficiaires. Par ailleurs, «des problèmes plus sérieux pourraient naître après l'an 2000 quand les générations fournies arriveront en fin de carrière et à l'âge de la pension».

Cette étude appelle de notre part quelques remarques qui nous paraissent importantes afin d'éviter les malentendus et les interprétations fallacieuses.

Même s'il est envisageable que la diminution des dépenses consacrées aux jeunes compense la hausse due aux plus âgés, la nature de la dépense n'est pas la même. En effet, dépenser pour la formation des jeunes n'a pas la même signification que dépenser pour l'entretien des plus âgés, surtout si l'on considère l'avenir de la société et ses capacités de renouvellement.

[4] M. Lambrecht, op. cit., p. 31.

Cela signifie qu'il faudra continuer à investir dans l'enseignement et la formation des jeunes. Le problème n'est donc pas de raisonner en termes de transfert d'une catégorie d'âges à l'autre, mais de répondre aux besoins d'investissement en capital humain. Ce n'est pas un simple problème de compensation financière, mais une contrainte, un impératif.

Or, il est politiquement difficile d'accroître les budgets relatifs à l'enseignement lorsque les besoins d'origine démographique sont moins pressants. En effet, la pression démographique facilite la décision; quand cette pression n'existe plus, le risque est grand que la décision ne soit pas prise ou soit retardée. Il y avait des enfants et des jeunes qu'il fallait former parce qu'ils étaient là. Il y aura désormais des formations à imaginer et des décisions à prendre pour maintenir un système de formation efficace. Il faudra remplacer un type de décision qui avait pour origine une pression démographique par un type de décision fondée sur une évaluation des besoins futurs.

En outre, à la différence du coût d'entretien des jeunes, supportée essentiellement par les familles, les dépenses de vieillesse représentent une charge collective anonyme. Les actifs se voient prélever des cotisations et des impôts pour financer les charges collectives. Ils travaillent donc pour les inactifs âgés comme pour les inactifs jeunes. Mais il est sûrement moins bien supporté «de se voir prélever par la fiscalité et les cotisations une part du fruit de son travail qui, transitant par des administrations, va aller à des personnes âgées et anonymes, que d'entretenir les siens, surtout ses enfants qui sont l'avenir, la projection de soi dans le futur, une forme de survie»[5].

D. VIEILLISSEMENT ET CAPACITÉ DE DÉVELOPPEMENT

1. La capacité de production

a) La population active

La population active joue un rôle déterminant dans l'économie, car elle agit sur le fonctionnement de l'appareil de production. Mais l'évolution démographique n'influence généralement pas immédiatement le volume de la population active. Il y a en effet un décalage d'une vingtaine d'années entre la naissance et l'entrée dans la vie active. Ainsi, dans la plupart des pays européens, la main-d'œuvre potentielle augmentera (plus ou moins fortement), jusque vers 1990/1995. Mais, ensuite, on assistera à un net ralentissement du rythme d'accroissement de cette population active.

Après 1995, «la population active accusera même une légère baisse étant donné que le processus d'évolution des taux d'activité féminine aura presque atteint son niveau de saturation et que l'augmentation démographique sera faible»[6]. L'accroissement que l'on constate actuellement ne durera donc pas. Par ailleurs, un autre phénomène se manifestera: c'est le vieillissement progressif de la population active.

La diminution du potentiel de main-d'œuvre et les effets du vieillissement démographique de la population active peuvent être compensés par diverses mesures comme la

---

[5] Evelyne Sullerot: *«La démographie de la France, Bilan et perspectives»*, Conseil économique et social, 1978, p. 139.

[6] Commission des Communautés: *«Les implications économiques des mutations démographiques dans la Communauté européenne»*, Bruxelles, 1978, p. 83.

variation du temps de travail ou la modification de l'âge de la retraite. Toutefois, plus on recourt à des facteurs autres que démographiques pour modifier le potentiel de population active plus la gestion de la force de travail devient délicate.

b) L'épargne

Quand on parle de capacité de production, on en vient assez rapidement à évoquer le problème de l'épargne. Il est en effet de tradition d'associer les problèmes de l'épargne à ceux de l'évolution démographique. L'hypothèse principale, mise en évidence surtout par les stagnationnistes, consiste à prétendre qu'un faible accroissement démographique prétérite la formation de l'épargne. Or, il ne faut pas considérer seulement l'effet volume de la population, mais également l'effet structure. Certaines études ont en effet montré que l'épargne augmente avec l'âge et diminue avec la présence des enfants. A titre d'exemple, citons une étude effectuée au Canada[7] qui montre qu'en dessous de 45 ans, les personnes seules épargnent peu, que les couples mariés de moins de 45 ans sans enfants épargnent plus que ceux qui ont des enfants, qu'au-delà de 45 ans, les personnes seules épargnent davantage, mais que ce sont les couples mariés sans enfants qui épargnent le plus. Comme on peut présumer que les deux dernières catégories augmenteront en nombre dans l'avenir, on peut en déduire que l'épargne devrait augmenter.

Il faut pourtant relativiser ce type d'étude, car dans les sociétés industrielles modernes, le volume de l'épargne volontaire des ménages représente une part de plus en plus faible de l'épargne nationale. Dans ce domaine, le secteur privé et le secteur public jouent un rôle de plus en plus déterminant. C'est donc l'orientation et l'utilisation de cette épargne qui sont fondamentales. En définitive, plus que celui de l'épargne, le problème qui est posé est celui de la capacité à décider d'investir pour maintenir le dynamisme de l'appareil économique.

c) La productivité

On assimile souvent vieillesse à diminution de la productivité. Les études effectuées ne confirment que partiellement cette affirmation. On constate bien «une baisse des aptitudes avec l'âge, mais cette baisse est faible avant 65 ans, et elle diffère beaucoup selon les individus. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait une baisse correspondante du rendement. Le travailleur âgé compense par une plus grande constance et un travail de meilleure qualité la diminution de production qui pourrait résulter de ses capacités moins grandes. D'ailleurs, l'âge où le rendement atteint son maximum varie selon les professions et les secteurs industriels; les tâches à accomplir et la technologie utilisée sont donc des facteurs importants à considérer»[8]. Apparemment donc, le problème de la productivité en relation avec le vieillissement doit être relativisé.

d) La mobilité

Les économies des pays industrialisés sont entrées dans une période de changements considérables, car elles doivent s'adapter aux modifications de l'environnement économique international et aux technologies nouvelles. Nul doute que cette situation nécessitera, de

---

[7] H. Gauthier, in *« Effets économiques du ralentissement de la population au Québec »*, Office de planification et de développement, 1980, p. 70.

[8] H. Gauthier, op. cit., p. 50 et ss.

la part de la population active future, une plus grande mobilité géographique et professionnelle. Or, nous avons vu que celle-ci aura tendance à vieillir. Dans ces conditions, la flexibilité de la population active risque d'être moins grande. En effet, «l'âge est un facteur important de la mobilité démographique comme de la mobilité professionnelle. C'est chez le jeune adulte que l'on observe les plus hauts taux de déplacements géographiques et de changements professionnels, même s'il existe une certaine mobilité dans les groupes d'âges plus élevés»[9]. Il faudra donc trouver les moyens de palier cette plus faible mobilité professionnelle.

2. La capacité de changement

La capacité de production est plutôt en relation avec des éléments quantitatifs et des phénomènes d'allocation des différents facteurs. La capacité de changement est davantage liée à des phénomènes de nature qualitative. L'important, c'est la faculté d'adaptation et de transformation du système économique et social. Il y a donc un lien très direct avec le volume relatif des différents groupes d'âges.

a) La maîtrise des connaissances et des technologies nouvelles

La mise en œuvre de nouvelles technologies va de pair avec des nouvelles connaissances. Il en résulte que l'expérience professionnelle perd de son importance au profit des connaissances nouvelles. Ce besoin de renouvellement des qualifications contribuera à donner à l'âge un rôle de premier plan. Ceci peut poser un sérieux problème dans une population active démographiquement plus vieille. Il est en effet évident que la rentabilité d'une reconversion professionnelle décroît avec l'âge. Il y a au moins deux raisons à cela:

— l'aptitude à apprendre diminue par réduction de la mémoire et des processus d'association: de ce fait le coût de l'apprentissage croît, mais surtout le goût d'apprendre décline;

— la période d'amortissement et d'exploitation de l'investissement éducatif décroît au fur et à mesure qu'on avance en âge[10].

Il ne faudrait pas oublier cela lorsque l'on parle de recyclage ou de formation permanente au cours de la vie active.

b) Souplesse et transformations des institutions sociales

Comme l'écrivent les auteurs de «L'Europe les vingt prochaines années», «un faible taux de croissance démographique est nécessaire pour accroître non pas l'adaptabilité de la structure de production, mais celle de la structure sociale»[11]. Or, différents auteurs relèvent qu'une société démographiquement vieillie a tendance à être plus conservatrice qu'une société démographiquement plus jeune. Le vieillissement de la population est considéré comme susceptible de créer des rigidités par manque d'imagination dans la mise en place de solutions nouvelles. Dans de telles conditions, la défense des avantages acquis peut empê-

---

[9] H. Gauthier, op. cit., p. 26.
[10] J.-C. Chesnais: «Age, productivité et salaires», *Population*, 6, 1978, p. 1162.
[11] *«L'Europe, les vingt prochaines années»*, op. cit., p. 176.

cher les modifications nécessaires pour s'adapter aux nouvelles conditions de l'environnement. L'arbitrage entre les besoins des diverses catégories sociales sera de plus en plus difficile. «Pour les sociétés industrielles avancées les défis du futur vont prendre la forme de pression accrue pour l'ajustement de leur structure, mais seront-elles capables de répondre à ces défis, c'est-à-dire de faire preuve de l'adaptabilité nécessaire à toute collectivité humaine, pour faire face au changement et pour inventer l'avenir?»[12]

En définitive, les conditions démographiques dans lesquelles nous allons vivre d'ici la fin du siècle ne seront peut-être pas toujours préjudiciables à la capacité de production, mais le bloquage risque de se manifester au niveau de la capacité de changement. Or, il ne faut pas oublier que la capacité de développement dépend à la fois de la capacité de production et de la capacité de changement. Pour qu'une société démographiquement toujours plus vieille puisse faire face, il sera nécessaire qu'elle surmonte constamment ses réflexes de non changement.

Nous savons dès aujourd'hui que des problèmes se poseront. Ne nous contentons, par conséquent, pas d'invoquer la classique lutte entre les générations ou de chanter le refrain de l'inéluctable augmentation de la productivité qui permettra de tout résoudre. Il faudra savoir faire des choix dans l'affectation des ressources afin de maintenir constamment un dynamisme suffisant dans la société.

Il ne faut pas dramatiser, mais il ne faut pas non plus minimiser. Il serait sage en tout cas de se souvenir, avec Alfred Sauvy, que le vieillissement de la population crée sa propre analgésie[13]. En effet, la population ne se sent pas vieillir, car chacun reste relativement «jeune» plus longtemps, puisqu'il rencontre constamment des personnes plus âgées que lui!

---

[12] *«Interfuturs»*, OCDE, Paris, 1975, p. 175.
[13] *Population et Société,* 64, 1982, p. 4.